

Siège social
505 René-Lévesque O. Bureau 900
Montréal (Qc) H2Z 1Y7
(514) 842-2866 • 1-800-363-6688
Télécopie : (514) 842-0917
www.gmmq.com



GUILDE DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DU QUÉBEC

Au service de la musique et des artistes qui la font, depuis 1897

Bureau de Québec
580, Grande-Allée Est, #10,
Québec (Qc) G1R 2K2
(418) 523-0767 * 1-888-237-1722
Télécopie : (514) 523 8700
www.gmmq.com

mardi, 6 octobre 2009

Communiqué

Retrait des programmes *Subventions à l'enregistrement sonore de musique spécialisée* et *Aide à la distribution de musique spécialisée* par Patrimoine Canadien.

Les deux programmes supprimés soutenaient annuellement la production et la distribution d'une centaine d'albums de musique spécialisée (jazz, actuelle, folklorique, du monde, électro-acoustique, etc....), dont plus du tiers au Québec. Ces albums permettent à de nombreux musiciens et compositeurs de faire la promotion de leurs œuvres et de leurs concerts. L'abolition des programmes affecte directement tout un segment de l'activité musicale canadienne et québécoise qui manque déjà cruellement de ressources. Les canadiens doivent continuer avoir accès à une palette diversifiée d'œuvres reflétant la diversité musicale canadienne. La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) appuie donc sans réserves le Conseil Québécois de la musique (CQM) dans sa demande au gouvernement conservateur d'assurer le soutien aux créateurs et aux maisons d'enregistrement sonore des musiques spécialisées par des programmes adaptés aux réalités spécifiques du milieu de la création et de financer ces programmes à la hauteur du besoin de ce secteur.

Luc Fortin
Président,
Guilde des musiciens et musiciennes du Québec